Facture

			3,00	16,27		16,27	48,81
			1,00	16,27	100,00%		
100011 20V0X	SUPTL OXYDANT 3000ML 20VOL						
100011 20V0X	SUPTL OXYDANT 3000ML 20VOL	48,81					
	Total Bon de livraison						
				48,81			

RECAPITULATIF

Produits techniques

al HT	% esc.	Escompte	Eco-contribution	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.
8,81			1	48,81	20,00	9,76	**** *58,57EUR

Facture 58,57

Clause de réserve de propriété
La société reste propriétaire de la marchandise livrée à compter du jour de livraison jusqu'à complet paiement de l'intégralité du prix de vente, les risques de la marchandise incombant néanmoins au destinataire, dès la mise à disposition de celle-ci. Ne constitue pas des paiements, la remise de traites ou de tous titres créant une obligation de payer. En conséquence, en cas de non-paiement, la société est en droit d'effectuer ou de faire effectuer la reprise de la marchandise à la charge du destinataire.
Cette clause fait partie intégrante de nos conditions générales de vente.

Conformément aux articles 441-6 et D411-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, au taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal.
Tout retard de paiement entraine de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Règlement par virement, merci de rappeler votre **code client** *en référence*
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0109 6874 877
BIC-ADRESSE SWIFT : BNPAFRPPXXX

A découper et joindre à votre règlement par chèque
Net à Payer : **58,57EUR** au plus tard le 30/12/25

Client : CB042654 Facture : 1422638 du 18/11/2025
SAS BOY DIFFUSION TOULOUSE